

# La finance durable : des enjeux et des défis pour les assureurs

Par Florence LUSTMAN

Présidente de France Assureurs (ex-FFA)

Parce qu'ils accompagnent les évolutions de la société et anticipent les défis de demain, les assureurs sont des acteurs de premier plan dans la lutte contre le dérèglement climatique. Les investissements nécessaires pour réussir la transition écologique et atteindre les objectifs de l'Accord de Paris se chiffrent en milliers de milliards d'euros. Avec la protection, l'activité d'investisseur est l'un des deux fondamentaux du métier d'assureur. En choisissant d'orienter leurs investissements vers des entreprises ou des start-ups qui répondent aux critères ESG, et en les aidant à atteindre leurs objectifs, les assureurs jouent un rôle de premier plan.

Tous les rapports de risques prospectifs, que ce soit celui du Forum Économique Mondial, d'Axa, ou de Swiss Re, s'accordent pour désigner le changement climatique comme le plus grand risque actuel. Les Français en ont d'ailleurs bien conscience puisqu'ils sont 73 %<sup>1</sup> à exprimer leur vulnérabilité face au risque climatique, et 92 % à estimer que les assureurs ont un rôle essentiel ou important à jouer face au risque de catastrophe naturelle. Lorsqu'une catastrophe naturelle survient, lorsque le risque se matérialise, les assureurs sont en effet là pour réparer les dommages, aider les personnes et les entreprises à se reconstruire. N'oublions pas néanmoins que les tempêtes, les orages ou les inondations sont avant tout des drames humains, et que c'est notre devoir collectif d'en limiter les effets.

## Vers un doublement du coût des sinistres liés aux événements naturels

La gestion des risques est le cœur du métier des assureurs. Couvrir les risques signifie les analyser pour mieux les comprendre, les prévenir et en indemniser les conséquences lorsqu'ils se réalisent. L'anticipation est donc la première étape de la gestion des risques. C'est dans ce cadre que, chaque année depuis sept ans maintenant, France Assureurs publie à destination de l'ensemble des acteurs de l'économie une cartographie prospective d'analyse des risques à cinq ans qui permet à la fois de mieux les anticiper et de s'en prémunir plus efficacement. C'est également avec cet objectif que nous avons créé, il y a plus de vingt ans, la Mission Risques Naturels (MRN), chargée de l'étude des phénomènes naturels. Et face à l'accroissement en fréquence et en intensité des événements naturels, nous avons souhaité éclairer l'avenir en réalisant fin 2021 une étude « climat » menée avec des scientifiques, des météorologues et des économistes.

Cette étude conclut que le coût global cumulé des sinistres liés aux événements naturels pourrait doubler sur les trente prochaines années pour atteindre 143 milliards d'euros entre 2020 et 2050. Parmi les événements naturels étudiés, la sécheresse est le péril dont le coût augmenterait le plus rapidement, avec un coût cumulé qui pourrait tripler d'ici 2050. Cette accélération tient à l'amplification du phénomène de retrait-gonflement des argiles (RGA) qui est à l'origine de fissures dans les maisons construites sur des sols argileux : sous l'effet de l'eau, l'argile, fortement présente sur notre territoire, gonfle comme une éponge, puis se rétracte en séchant, ce qui endommage le bâti. L'année 2022 a malheureusement confirmé nos anticipations puisque que le coût de la sécheresse a atteint 3,5 milliards d'euros contre environ 1 milliard d'euros en moyenne par an depuis 2016.

## La prévention, un levier au cœur de la maîtrise des risques

Le meilleur sinistre, c'est celui qui ne se produit pas car il a été évité grâce à la prévention. Face au risque que représente le RGA, un risque qui pourrait toucher près de onze millions de maisons soit plus d'une maison sur deux, il est urgent d'accélérer le déploiement de politiques de prévention, car c'est en diminuant le niveau d'exposition à ce phénomène et en le maîtrisant qu'il sera possible de continuer à l'assurer dans des conditions acceptables. C'est dans cette optique que France Assureurs a lancé en octobre 2023, conjointement avec la Caisse Centrale de Réassurance et la Mission Risques Naturels, le projet Initiative Sécheresse. Mené sur une durée de cinq ans, ce projet évaluera l'efficacité de solutions de prévention et de protection additionnelles aux méthodes de réparation préconisées par les experts. Un bilan complet, réalisé à son terme, permettra d'identifier les technologies les plus pertinentes pour renforcer durablement la résilience des maisons

<sup>1</sup> Référence : sondage Elabe / France Assureurs mars 2024.

individuelles. Initiative Sécheresse est un exemple de solution basée sur l'innovation et l'intelligence collectives, à l'instar de ce que propose Enrico Letta dans son rapport sur la compétitivité européenne avec la création d'une cinquième liberté européenne, celle d'innover. Les innovations couplées à la prévention permettront de relever les défis qui sont devant nous, mais évidemment elles devront être financées, et là aussi, les assureurs ont un rôle clé à jouer.

En matière de prévention des risques naturels, la marge de progression demeure importante, ne serait-ce qu'en raison d'un déficit de connaissance au sein de la population, des entreprises et des collectivités locales. Un sondage d'Assurance Prévention, l'association de France Assureurs dédiée à la prévention, souligne que 79 % des Français sont bien conscients de l'importance des risques naturels mais que seulement 38 % d'entre eux se sont préparés à y faire face. C'est la raison pour laquelle les assureurs se mobilisent fortement : nous avons lancé à destination des assurés individuels une campagne de sensibilisation sur la « bonne réaction à avoir » en cas de catastrophe naturelle. Pour les entreprises, nous avons élaboré un guide sur les inondations et nous travaillons actuellement sur d'autres risques naturels comme la tempête ou la grêle. Nous avons également publié toute une palette de guides tels que « 15 réflexes pour bien s'assurer – aléas naturels » qui reprend les bonnes pratiques à déployer. Tous ces contenus sont disponibles sur le site de France Assureurs. La prévention requiert un alignement et un engagement total de l'ensemble des parties prenantes, individus, entreprises – *via* l'intégration des catastrophes naturelles dans les plans de reprise d'activité (PRA) et de continuité d'activité (PCA) –, pouvoirs publics – avec l'aménagement du territoire –, et collectivités territoriales – avec les plans de prévention de risques naturels (PPRN), une obligation réglementaire effectivement mise en œuvre par seulement 40 % d'entre elles. C'est pourquoi nous nous félicitons de la mise en place depuis trois ans d'une « Journée nationale de la résilience » le 13 octobre, tout en souhaitant qu'elle soit déclinée au plan local avec toutes les parties prenantes.

## Préparer l'assurabilité de demain en finançant les transitions

Selon une estimation de la Commission européenne, les besoins nécessaires pour financer les transitions (écologique, énergétique et digitale) en Europe s'élèvent à 750 milliards d'euros par an sur les dix prochaines années, dont 620 milliards pour la seule transition écologique. Grâce à l'épargne et aux cotisations qui lui sont confiées, l'assurance est un investisseur de premier plan. *Via* ces investissements, les assureurs préparent l'assurabilité de demain en finançant les transitions auxquelles est confrontée la société. S'assurer constitue donc un acte doublement citoyen de protection contre les risques, d'une part, et de contribution au financement de l'économie et de ses transitions, d'autre part.

L'assurance vie en particulier participe activement à l'accélération de la transition vers une finance verte et bas-carbone grâce à la large palette de supports proposés par les assureurs. L'introduction et la promotion de labels spécifiques constituent un levier pour dynamiser l'épargne en faveur de la transition écologique. Six Français sur dix accordent en effet une importance significative aux impacts environnementaux et sociaux dans leurs décisions d'investissement : la création d'un label « Transition », inspirée du succès du label « Relance », permettrait d'augmenter l'attractivité des UC durables et d'offrir aux épargnants des options alignées avec leurs valeurs en matière de développement durable.

En capitalisant sur les réussites des labels existants, tels que le label ISR<sup>2</sup>, créé en 2016, qui a déjà guidé 200 milliards d'euros de placements des assureurs vie vers des fonds respectant les principes de l'investissement socialement responsable, les assureurs se positionnent comme des acteurs clés dans l'orientation de l'épargne vers une économie plus verte. Ce processus de labellisation impose que les fonds candidats répondent à un ensemble de critères répartis en six « piliers » et soumis à un audit. Il assure une rigueur et une transparence qui renforcent la confiance des épargnants dans ces produits financiers.

Quand on les interroge, les épargnants français répondent très majoritairement qu'ils recherchent avant tout sécurité et liquidité pour leur épargne, loin devant la performance. Le contrat d'assurance vie en euros avec son capital garanti permet de répondre à leurs attentes. L'ampleur de son compartiment d'actifs (986 milliards d'euros) permet de mutualiser les placements qui le composent, et donc d'y introduire des investissements risqués : telle est la « magie » du fonds euros ! Et si les assurés s'autorisent une certaine prise de risque en investissant une partie de leur épargne en unités de compte (UC), c'est aussi parce qu'ils disposent d'une garantie en capital sur le compartiment en euros.

Il ne faut cependant pas oublier que si nous bénéficions en France et en Europe de montants d'épargne très importants, ils ne suffiront pas seuls à financer les besoins colossaux liés aux transitions. Pour cela, il est indispensable d'attirer en Europe l'épargne extra-européenne et d'inverser le phénomène actuel qui fait de l'Europe un exportateur net d'épargne.

Se pose enfin, et peut-être surtout, la question de l'existence de projets concrets de transition et d'adaptation, et de leur rentabilité : il est crucial de faire émerger sur le plan européen les projets industriels qui nous permettront d'atteindre nos objectifs ambitieux en matière de durabilité.

<sup>2</sup> Voir dans ce numéro l'article « Le label ISR, un outil en évolution pour aider les investisseurs et les épargnants à participer à la finance durable » de Michèle PAPPALARDO, Présidente du comité du label ISR et présidente de la Fondation de l'Université Gustave Eiffel, pp. 38-42.

## Accompagner le passage du « brun » au « vert »

Les assureurs accompagnent les entreprises dans leurs efforts de transition en investissant dans le renouvellement de leur outil industriel ou dans les infrastructures. Ainsi, 64 % des 2 500 milliards d'euros d'actifs détenus par les assureurs sont investis dans l'économie réelle, c'est-à-dire les entreprises et donc la croissance, et une large majorité des assureurs a engagé un dialogue avec les entreprises afin de les inciter à des pratiques de transition vertueuses. Le secteur porte une attention particulière à la sélection de ses investissements, et considère qu'ils doivent être guidés par des critères dynamiques et non pas statiques afin de ne pas exclure certains acteurs ou secteurs en « transition ». Cette approche dynamique doit également intégrer les préoccupations croissantes relatives à la biodiversité. Deux tiers des assureurs ont déjà pris des mesures pour évaluer l'empreinte de leurs portefeuilles d'investissement en matière de biodiversité, intégrant ainsi proactivement ces considérations dans leurs stratégies d'investissement. Pour sa part, France Assureurs travaille à la deuxième édition de son guide « Assurance et Biodiversité : enjeux et perspectives », une publication qui vise à favoriser une meilleure prise en compte des enjeux de biodiversité au sein du secteur, soulignant ainsi l'importance de cette dimension dans l'évaluation des risques et des opportunités d'investissement.

Au total, 92 % des assureurs intègrent systématiquement des critères ESG dans les exigences de leurs mandats de gestion, et la quasi-intégralité des assureurs (représentant 99 % des actifs gérés) ont formalisé des politiques d'engagement actionnarial incluant des critères ESG. En pratique, en 2023 l'exposition aux énergies fossiles s'est à nouveau contractée pour atteindre 1 % des actifs gérés par les assureurs. Les assureurs français sont également des alliés de premier plan des États par leurs investissements dans les obligations souveraines, qui représentent 24 % du total de leurs actifs soit 609 milliards d'euros. Ils soutiennent ainsi les États dans leurs investissements publics en matière de transition écologique. En 2017, l'Agence France Trésor qui gère la dette de la France a émis la première obligation souveraine (OAT) verte au monde : elle finance les dépenses de l'État liées à la lutte contre le dérèglement climatique, à l'adaptation au dérèglement climatique, à la protection de la biodiversité et à la lutte contre la pollution. Cette « obligation verte » est un instrument précieux pour mener à bien les politiques publiques et les actions de la France en faveur de la transition écologique sur l'ensemble du territoire. Fin 2022, son encours s'élevait à 52,6 milliards d'euros, faisant de la France le plus important émetteur souverain devant l'Allemagne et le Royaume-Uni. Et sur les 52,6 milliards d'euros, 8,4 milliards d'euros soit 15,9 % étaient détenus fin 2022 par les assureurs français, qui se positionnent ainsi comme des acteurs majeurs de l'économie verte et de la planification écologique de notre pays.

## Clarifier et simplifier les règles du jeu par la mobilisation collective

Les transitions constituent un défi collectif qui ne concerne pas seulement les assureurs ou le secteur financier mais aussi toute notre économie, PME et ETI comprises. Si l'ensemble des règles est fixé au niveau européen, des ajustements et une certaine prudence s'avèrent nécessaires, notamment pour définir clairement et précisément les notions de « durable » et de « transition », des termes très largement utilisés dans un corpus normatif qui ne fait que croître. Tous les secteurs économiques se plaignent aujourd'hui d'une accumulation des normes. J'en veux pour preuve la première proposition du livret du Medef pour les élections européennes intitulé « Trente propositions pour une Europe qui entreprend et qui propose l'élaboration d'un plan global d'allègement des réglementations ». Pour notre seul secteur, l'on dénombre pas moins d'une soixantaine de textes en discussion ou en cours d'instruction sans qu'une institution n'ait la charge d'en assurer la cohérence. De fait, l'harmonisation entre des réglementations complexes telles que la loi énergie climat, la taxonomie européenne, les directives de *reporting* de la Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD) et CS3D (devoir de vigilance), représente un défi majeur pour le secteur de l'assurance. Ces défis sont amplifiés par le risque réglementaire lié à l'accès pour les assureurs aux données ESG des entreprises dans lesquelles ils investissent. Cet accès est en effet indispensable pour se conformer aux exigences réglementaires. Plus généralement, face à cette avalanche réglementaire, nous demandons la création d'une instance européenne indépendante chargée de réaliser systématiquement des études d'impact sur le modèle économique et opérationnel des acteurs concernés avant tout projet de réforme. Cette démarche viserait à garantir l'efficacité des futures propositions législatives sans qu'elles ne nuisent à la compétitivité des acteurs européens. Rappelons que le secteur européen de l'assurance constitue un atout pour l'Europe avec cinq champions dans les dix plus grands groupes d'assurance et de réassurance mondiaux.

Alors que les défis liés au changement climatique sont immenses, les assureurs apparaissent comme des acteurs incontournables pour les relever collectivement. En protégeant les biens et les personnes, en promouvant activement une démarche de prévention et en investissant massivement pour les transitions, les assureurs réparent le monde réel d'aujourd'hui, et préparent celui demain.